

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20210923-12-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2021  
Date de réception préfecture : 06/10/2021

République Française

\*\*\*\*\*

Meurthe-et-Moselle

**Nombre de Membres**

Membres en exercice	Présents	Votants
45	35	35 + 10 pouvoirs

Date de convocation

17 septembre 2021

**DELIBERATION**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 23 septembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Pascal BECK, Thierry BECKER, David BLASIUS, Magali CLEMENT-DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Denise GERARDIN, William GRAFF, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Antony KUHN, Patrice LEOEUF, Yves LEICKNER, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Représentés : Odile BEGORRE-MAIRE par Patrick MEDART, Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS, Céline GEOFFROY par Antony KUHN, Denis GODEFROY par Carole SALEUR, Michel JACQUES par Patrick MEDART, Ludovic LEGGERI par Pierre JULIEN, Martine LEPIANKO par Denis MACHADO, Jean-Jacques MAXANT par Catherine LESAINE, François ROUGIEUX par Sébastien DOSE, Alain SOLDNER par Pierre JULIEN.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Création d'un poste de médiateur – coordonnateur auprès des gens du voyage**

**N° de délibération : 12**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
35	45	45	0	0	0

**Rapporteur : M. DOSE**

Le Schéma Départemental d'Habitat et d'Accueil des Gens Du Voyage, établi pour la période 2019-2024, a relevé un manque d'organisation et de coordination dans le suivi du mouvement des convois. Afin d'y pallier, il vous est proposé la création d'un poste de médiateur-coordonnateur départemental. Il aura pour missions l'appui et l'accompagnement des collectivités dans la gestion des grands passages (déplacements saisonniers des voyageurs planifiés ou spontanés), il pourra identifier l'offre de stationnement disponible en cas d'urgence et contribuera à la mise en œuvre de mesures coercitives en cas de stationnements non autorisés.

Cette création de poste est proposée dans le cadre d'une expérimentation d'une durée d'un an, renouvelable deux fois. La répartition de financement sera la suivante : 25% financés par le Conseil Départemental (pour une durée d'un an), 25% par l'Etat (pour une durée de trois ans) et 50 % (pour une durée d'un an, puis 75 %) répartis entre toutes les collectivités du département, au prorata de la population de chacune.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

## Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**VALIDE** le principe de recrutement d'un médiateur coordonnateur à l'échelle départementale.

**AUTORISE** le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette expérimentation.

Fait et délibéré les jour, mois et  
an susdits.

Pour extrait conforme  
Le Président,



Laurent TROGRIC